

15ème TOURNOI NATIONAL de l'USEE

LES 02-03 MARS 2024



DE N3 à P10 EN 4 SERIES EN FONCTION
DU CPPH

La règle des 16 sera appliquée (un joueur ne peut
avoir plus de 16 fois moins que la meilleure
moyenne du tableau)

Sous le n° d'homologation en cours

CATEGORIES

Le **15ème Tournoi** national de l'USEE est tournoi "Séniór" ouvert aux catégories : minime, cadet, junior, séniór et vétérán dans les tableaux suivant : SH, SD, DH, DD, DM.

LES TABLEAUX DE MIXTES SE DEROULERONT ENTIEREMENT LE SAMEDI. LES DOUBLES ENTIEREMENT LE DIMANCHE. LES SIMPLES LE SAMEDI AVEC LES PHASES FINALES LE DIMANCHE.

Les joueurs sans partenaire s'inscriront avec X, les organisateurs essaieront dans la mesure du possible, de leur trouver un(e) joueur (se). Peuvent s'inscrire, les minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans

LIEU

Gymnase Jean BULLANT, 16 avenue Maréchal Foch 95440 Ecoen sur 11 terrains

ENGAGEMENTS

L'inscription est de 17 € pour un tableau, 21 € pour deux tableaux

2 euros par joueur seront reversés à la fédération

Le paiement s'effectuera obligatoirement en ligne lors de votre inscription sur Badnet.

JUGE-ARBITRE ET JUGE ARBITRE ADJOINT

Les officiels de la compétition sont **Sébastien HERBERT** Juge-Arbitre qui sera assisté de **Brigitte VINCENT** Juge-Arbitre adjoint

INSCRIPTIONS

Inscription et paiement en ligne sur **BADNET UNIQUEMENT**

Pour tout renseignement, contactez
Monsieur Francois SABAS

☎ 06.40.17.43.29

Mail: sabas.francois1@gmail.com

Fin d'inscription le **03 FEVRIER 2024**

Les demandes seront satisfaites dans l'ordre d'arrivée.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Date de prise en compte CPPH : **15 FEVRIER 2024**

Les inscriptions ne seront pas remboursées en cas de forfait après le tirage au sort qui aura lieu le **16 FEVRIER 2024**, sauf avec justificatif.

HORAIRES

Chaque responsable recevra les convocations des membres de son Club par mail. Et le joueur par mail s'il est régulièrement inscrit dans Badnet. Les horaires du dimanche seront affichés le samedi dans la salle.

Prévision des horaires (à titre indicatif) : **Samedi: 8h00 - 23h00**

Dimanche: 8h00 – 19h00

VOLANTS

Les volants seront à la charge des joueurs. Le volant officiel du Tournoi est VICTOR QUEEN.

Ces volants seront en vente dans la salle au niveau de la table de marque si besoin.

RECOMPENSES

Des bons d'achat seront attribués aux vainqueurs et finalistes.

Les remises de récompenses se feront au fil du tournoi

PARTENARIAT

Un stand LARDE SPORTS sera présent sur le tournoi.



RESTAURATION - BOUTIQUE

L'équipe de la buvette s'engage à vous nourrir à des prix très raisonnables.

Un stand sera présent dans la salle pour vous proposer ses articles, et pour recorder vos raquettes, pendant toute la durée de la compétition.

RENSEIGNEMENTS

Contact François SABAS : ☎ 06.40.17.43.29, sabas.francois1@gmail.com

Contact Sébastien HERBERT : ☎ 06.18.06.70.60

Le Comité Organisateur

REGLEMENT DU 15^{ème} TOURNOI DE L'USEE

Des 02 et 03 mars 2024

ARTICLES RELATIFS A L'ORGANISATION DU TOURNOI

ARTICLE 1

Le tournoi est autorisé sous le N° (en cours).
Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement sera affiché sur les panneaux réservés à cet effet :
Gymnase Jean Bullant au 16 avenue Maréchal Foch à Ecouen sur 11 terrains.

ARTICLE 3

Le Tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD. Des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

ARTICLE 4

Le Juge-arbitre est **Sébastien HERBERT** qui sera assisté de **Brigitte VINCENT**. Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.

ARTICLES RELATIFS A L'INSCRIPTION AU TOURNOI

ARTICLE 5

Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition pour la saison en cours. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues pour « FORFAIT » après la date de tirage au sort (voir règlement des forfaits), devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et enverra les pièces justificatives, dans les délais impartis, à la Commission Régionale des Tournois de la Ligue Ile de France de Badminton. Tout joueur s'inscrivant au tournoi de l'USEE s'engage à ne pas s'inscrire par ailleurs à un autre tournoi se déroulant à la même date et ne pas être sous le coup d'une suspension.

ARTICLE 6

Le tournoi national de l'USEE Badminton est ouvert dans les tableaux de simples et de doubles : SH SD DH DD DM
Les tableaux de simples et de doubles et mixtes se dérouleront en poules, sous réserve de modifications en fonction du nombre de participants.

Les DM se dérouleront entièrement le samedi. le SH et SD le samedi avec les phases finales le dimanche. LES DH et DD se dérouleront essentiellement dimanche.

ARTICLE 7

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux, Il se réserve également le droit de regrouper 2 séries si le nombre d'inscrits est insuffisant dans une série (**égale à 3 joueurs ou 3 joueuses**).

- Fin d'inscription le **03 février 2024**

Les demandes seront satisfaites dans l'ordre d'arrivée.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

- Date de prise en compte CPPH : **15 février 2024**

LA COTE ET LE CLASSEMENT D'UN JOUEUR PRIS EN COMPTE POUR LA REPARTITION DANS LES TABLEAUX SERONT CEUX DU 15 FEVRIER 2024. UNE MISE A JOUR DES COTES SERA EFFECTUEE LE 15 FEVRIER 2024 POUR L'ATTRIBUTION DES TETES DE SERIES ET DES POULES DANS LE CADRE DU TIRAGE AU SORT, MAIS CETTE MISE A JOUR N'IMPACTERA PAS SUR LA REPARTITION DANS LES TABLEAUX (SAUF EXCEPTION DECIDEE PAR LE JUGE ARBITRE AFIN DE RESPECTER LA REGLE DES 16 FOIS LE CPPH). LE TIRAGE AU SORT AURA LIEU LE 16 FEVRIER 2024. DES CE JOUR, LES FORFAITS DEVRONT ETRE JUSTIFIES AUPRES DE L'ORGANISATION ET DE LA LIFB SELON LA PROCEDURE HABITUELLE. LES FRAIS D'INSCRIPTION NE SERONT REMBOURSES QU'EN CAS DE PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL OU D'UNE ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR.

ARTICLE 8

Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux.

Un joueur classé dans des séries différentes jouera dans les tableaux correspondant à son classement. Le tournoi est interdit aux catégories poussins et benjamins.

ARTICLE 9

C'est un tournoi standard (les inscriptions seront pris en compte par ordre d'arrivée)

L'inscription est de 17 € pour un tableau , 21 pour deux tableaux

L'inscription comprend les 2 euros que le club doit reverser à la fédération pour chaque inscrit

ARTICLE 10

En cas de forfaits sur place, et, dans l'intérêt du bon déroulement du tournoi, le comité d'organisation et le juge arbitre, pourront accepter qu'un joueur participe à un troisième tableau.

ARTICLE 11

Le code de conduite des joueurs ; des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques seront appliqués pendant le tournoi.

ARTICLE 12

Les inscriptions et paiements devront se faire en ligne uniquement sur Badnet. Une inscription ne sera validée que si la paire complète ou le joueu.e.se est à jour des droits d'inscription. La prise en compte des inscriptions dans les tableaux est le **mode standard**, c'est-à-dire dans l'ordre des inscriptions validées. Le comité d'organisation se réserve le droit d'attribuer un nombre de places dans certains tableaux à des personnes identifiées. Toute modification concernant une inscription devra se faire en ligne ou par mail adressé à l'organisateur. Les conséquences des erreurs

susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux seront supportées par le joueur en cause si pas de trace de mail ou de modification en ligne sur Badnet.

ARTICLES RELATIFS AU DEROULEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 13

Tout joueur devra se faire pointer à la table de marque chaque jour de la compétition dès son arrivée. Tout joueur doit être donc présent 1 heure avant l'heure présumée de son match. Tout joueur non présent au moment du lancement de son match pourra être déclaré W.O.

ARTICLE 14

Tout joueur désirant quitter **momentanément** le Gymnase devra prévenir le Juge-Arbitre sous peine d'être perdant par W.O. à l'appel de son nom. De plus, les joueurs ne se présentant pas sur le terrain dans les 3 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le Juge-Arbitre.

ARTICLE 15

A l'appel de son nom, chaque joueur **aura 3 minutes pour** se rendre sur le terrain et échanger quelques volants. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain. Le temps de repos est de 20 minutes entre deux matchs. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée.

ARTICLE 16

Une tenue sportive correcte (conforme à la circulaire fédérale en vigueur de la FFBAD est exigée sur les terrains. Les maillots de badminton sans manches et les robes de badminton sans manches seront autorisés

ARTICLE 17

Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre (ou faisant office) sera proposé par le Comité d'Organisation et le Juge-Arbitre. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre à tout moment du tournoi qui désignera si possible un arbitre (ou faisant office) pour arbitrer son match.

ARTICLE 18

Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matchs, par conséquent les horaires des matchs sont donnés uniquement à titre indicatif. Le remplacement d'un joueur défaillant s'effectuera conformément au Règlement Général des Compétitions (Page 32-34 du Guide du Badminton).

ARTICLE 19

Les matchs seront disputés en deux **sets** gagnants avec prolongation si nécessaire.

ARTICLE 20

Le volant officiel est le **VICTOR QUEEN** pour l'ensemble des joueurs. Ils doivent être utilisés par les compétiteurs en cas de désaccord. Les joueurs peuvent s'entendre pour utiliser un volant plume homologué de leur choix.

Les volants sont à la charge des joueurs. Il y aura partage égal des volants du match entre les joueurs.

ARTICLE 21

Les règles locales concernant les « fautes et let » au service et en match seront annoncés le jour de la compétition et affichées dans le gymnase.

ARTICLE 22

L'USEE décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident survenu dans l'enceinte et aux abords des Gymnases.

ARTICLE 23

Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le Juge-Arbitre, les arbitres (ou faisant office), les coaches (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le Juge-Arbitre.

ARTICLES RELATIFS A L'UTILISATION DE SUBSTANCES DOPANTES

ARTICLE 24

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale sur laquelle se trouverait la prescription de produits figurant sur la liste des produits dopants devra la présenter au médecin préleveur en cas de contrôle antidopage. Cette présentation n'exonérant en rien d'éventuelles sanctions.